

CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :

- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : AB - 01114934 - 21 - 1				
2. Nom et adresse de l'opérateur : NEBOUT Denis 843, route de Grenade 31530 - SAINT PAUL SUR SAVE Activité principale : Producteur		3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle : QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16		
4. Catégories de produits/activité : <i>Productions végétales :</i> Jachère, gel annuel entrant en rotation : Jachère, gel annuel entrant en rotation : Soja Soja : Blé tendre Blé tendre : Epeautre : Prairie temporaire Prairie temporaire : Prairie permanente :	5. Définis comme :		6. Période de validité	
			du : au :	
		biologique	23/11/2021	31/03/2023
		biologique	23/11/2021	31/03/2023
		biologique	23/11/2021	31/03/2023
		biologique	23/11/2021	31/03/2023
		biologique	23/11/2021	31/03/2023
	conventionnel en parallèle	23/11/2021	31/03/2023	
	conventionnel en parallèle	23/11/2021	31/03/2023	
	conventionnel en parallèle	23/11/2021	31/03/2023	
6. Période de validité : Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus		7. Date de contrôle : 23/11/2021		

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande
Le 11/01/2022
Le Directeur, François LUQUET



CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :

- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : AB - 01114934 - 21 - 1	
2. Nom et adresse de l'opérateur : <p style="text-align: center;">NEBOUT Denis 843, route de Grenade 31530 - SAINT PAUL SUR SAVE</p> Activité principale : Producteur	3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle : <p style="text-align: center;">QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16</p>
4. Catégories de produits/activité : <i>Productions végétales :</i> Prairie permanente : Prairie permanente	5. Définis comme : conventionnel en parallèle conventionnel en parallèle
6. Période de validité : Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus	
6. Période de validité : du : 23/11/2021 au : 31/03/2023 conventionnel en parallèle du : 23/11/2021 au : 31/03/2023 conventionnel en parallèle	
7. Date de contrôle : 23/11/2021	

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande
Le 11/01/2022
Le Directeur, François LUQUET

